

Périgueux, le 12 octobre 2015

A Madame Orlay, Inspectrice d'Académie, Directrice des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Objet : Simplification des tâches des directrices et directeurs d'école

Madame l'Inspectrice d'Académie

Nous tenions à vous faire part de notre profonde préoccupation concernant le protocole de simplification administrative.

Conformément à l'engagement ministériel, la simplification des tâches administratives des directeurs et directrices devaient être effectives à cette rentrée. Or, depuis, aucune traduction concrète n'a vu le jour dans le département.

C'est pourquoi nous vous demandons la diffusion la plus rapide du protocole académique et sa mise en application. Nous vous demandons par ailleurs de bien vouloir mettre en place un groupe de travail associant les représentants des organisations syndicales représentatives des personnels pour suivre la simplification administrative.

Nous avons eu un groupe de travail départemental et une synthèse de ce travail a dû être faite au niveau académique. Nous souhaitons également pouvoir en avoir connaissance dans les plus brefs délais.

Veuillez recevoir, Madame l'Inspectrice d'Académie l'expression de nos respectueuses salutations, notre attachement au Service Public d'Éducation et au dialogue social.

Alain Chabrillangeas et Vincent Perducat
Co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU24